

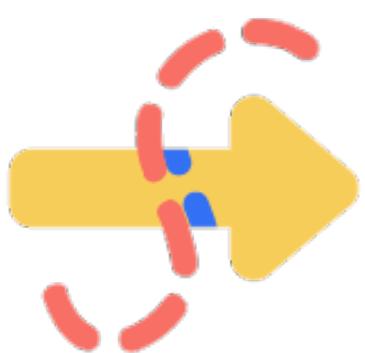
Municipales 2026

Charte vélo

Catégorie Moyennes et grandes villes



Demandes prioritaires



Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune

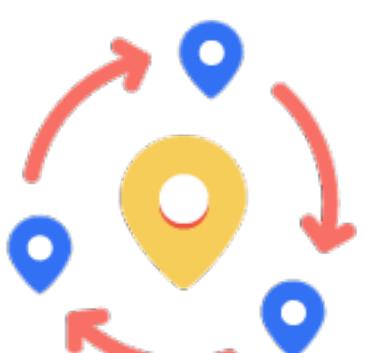
Repenser le plan de circulation pour favoriser les trajets à vélo : utiliser les routes secondaires, voies résidentielles et chemins existants pour créer des itinéraires continus, sûrs et agréables. Réduire le transit motorisé, généraliser le 30km/h et faire du 50 km/h l'exception

Premier pas

sécuriser deux carrefours dangereux identifiés dans le Baromètre vélo.

TOP Option ambitieuse

Mettre en place un plan de circulation global.



Déployer un Réseau Express Vélo (REV)

Sécuriser les grands axes structurants de la ville en transformant des routes existantes en itinéraires cyclables continus, directs et protégés. Constitue l'épine dorsale du réseau vélo
Le REV n'est plus "en doublon" : il est complémentaire du plan de circulation, puisqu'il agit sur les grands axes de la commune.

Premier pas

Identifier à l'aide du Baromètre vélo et de l'association locale un axe structurant à mettre en œuvre d'ici la fin du mandat

TOP Option ambitieuse

REV complet d'ici la fin du mandat.



Généraliser les rues scolaires devant chaque établissement

Créer des zones apaisées devant les écoles pour supprimer la circulation motorisée aux heures d'entrée et sortie. Réduit les accidents et agit sur la qualité de l'air et les nuisances sonores.

Premier pas

Fermer une ou plusieurs rues 30 minutes à l'entrée/sortie.

TOP Option ambitieuse

Rues scolaires permanentes partout.



Installer du stationnement vélo aux lieux stratégiques

Garantir la présence de stationnements vélo abrités et clos aux lieux du quotidien (habitat, gares/pôles d'intermodalité, écoles, sites employeurs) (1) et déployer des arceaux en libre accès de manière diffuse en cœur de ville pour les stationnements de courte durée (espaces publics, commerces)

Le type de stationnement dépend du lieu d'usage

- abris fermés et sécurisés : gares, pôles d'intermodalité, zones résidentielles
- arceaux et stationnement en accès libre : centre-ville, services et équipements publics

(1) Lieux du quotidien : zones résidentielles, habitat collectif, sites et espaces publics, gares et pôles d'intermodalité, établissements recevant du public, zones d'activité

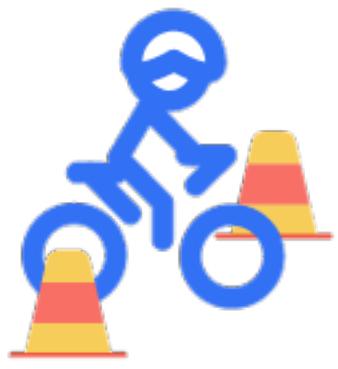
Premier pas

- 30 arceaux à déployer dans les lieux identifiés dans le Baromètre vélo
- déployer un abri vélo sécurisé identifié dans le Baromètre vélo

TOP Option ambitieuse

- Abris sécurisés à chaque arrêt structurant, aux abords des écoles, des zones d'activité, zones commerciales et zones résidentielles.
- Ajouter des places dédiées aux vélos à grand gabarit (vélos cargos, biporteurs, vélos adaptés etc).
- Communiquer sur la création de ces stationnements auprès des habitant.es.

Demandes prioritaires (suite)



Financer le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour tous les élèves de CM1/CM2

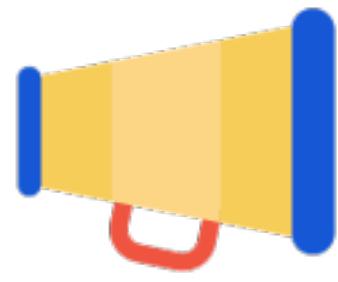
Permettre à tous les enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité grâce à la généralisation du SRAV. Renforce l'autonomie et la sécurité dès le plus jeune âge. Associer écoles, associations et intercommunalité pour couvrir 100% des élèves.

Premier pas

Financer un cycle SRAV dans 3 écoles supplémentaires.

TOP Option ambitieuse

100 % des écoles et collèges couverts.
Organiser avec les acteurs locaux (association vélo notamment) des évènements autour du vélo à l'école (ateliers de sensibilisation, balades ou voyages à vélo, remise de l'attestation SRAV par un.e élu.e...)



Soutenir les associations vélo locales

Accorder un soutien logistique et financier aux associations (locaux, subventions, appels à projets) pour qu'elles puissent assurer leurs

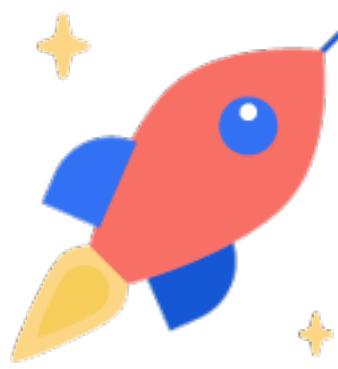
Associer systématiquement les associations dans la construction des politiques cyclables

Premier pas

Inviter l'association aux réunions de travail et financer un premier cycle d'ateliers (réparation, SRAV, diagnostics d'itinéraires).

TOP Option ambitieuse

Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) + mise à disposition d'un local et participation aux grands projets urbains.



Porter le vélo auprès de l'intercommunalité

REV intercommunal, circulation cohérente, services vélo mutualisés.

Premier pas

Inscrire officiellement la demande lors d'une réunion de l'EPCI.

TOP Option ambitieuse

Adoption d'un REV intercommunal pour le mandat.



Créer ou pérenniser un·e référent·e mobilité active au sein de la collectivité

Désigner une personne clairement identifiée (agent ou élu·e) chargée du suivi des projets vélo, de la coordination avec l'intercommunalité, du lien avec les associations locales et du pilotage des actions (aménagements, SRAV, stationnement, concertation).



Organiser une commission de concertation rassemblant les représentants d'usagers et usagères

Replacer les besoins des habitant·es au cœur des décisions : créer une commission de concertation (ou comité vélo) réunissant : élu·es, services techniques, associations d'usagers et autres acteurs concernés (parents d'élèves, commerçants...)

Premier pas

Mettre en place une rencontre trimestrielle avec les associations locales et les conseils de quartier

TOP Option ambitieuse

- Formaliser une commission vélo avec mandat, calendrier et publication systématique des décisions
- Associer les usagers en amont des travaux (balades exploratoires, ateliers cartographiques)